



Vol de matériels : la Fédération DLR expose ses actions et sa vision sur BFM Business

Une intervention médiatique pour promouvoir et faire connaître la mobilisation de la filière contre les vols de matériels

Joël Fruchart, vice-président de la Fédération DLR et président de la commission Halte aux vols, est intervenu dans l'émission Paroles d'Entreprises, diffusée les 10 et 11 janvier sur BFM Business. Au cours de cet entretien, il présente le programme Halte aux vols, ses actions concrètes et ses objectifs pour sécuriser la filière face aux vols et fraudes dans les métiers de la location, de la distribution et de la maintenance des matériels de construction et manutention.

**DLR : PLUS DE
1 000 ADHÉRENTS,
70% DU MARCHÉ**

La Fédération a pour vocation de représenter, de promouvoir et de défendre les intérêts des entreprises des secteurs de la distribution, de la location et de la maintenance des matériels de construction et de manutention et syndicats affiliés ACIM, FNAR, UFL et ainsi contribuer à améliorer la compétitivité des entreprises, tout en permettant aux acteurs de se connaître et de se rencontrer.

Cette participation marque la clôture d'une année riche pour la commission, qui a vu se concrétiser de nombreuses initiatives, en particulier le renforcement de la coopération avec les forces de l'ordre – notamment avec l'UNPJ-GN et l'OCLDI – et le déploiement de formations spécifiques pour sécuriser les activités des adhérents. Elle illustre également les prochaines étapes ambitieuses que la Fédération entend poursuivre pour améliorer la prévention et la sécurité dans le secteur.

Grâce à cette visibilité médiatique, DLR renforce sa crédibilité et sa légitimité auprès des pouvoirs publics. La Fédération montre qu'elle connaît parfaitement l'ampleur et les impacts économiques des vols et fraudes dans le secteur des matériels. En présentant des actions concrètes, des partenariats solides avec les forces de l'ordre et des initiatives collectives mobilisant toute la filière, elle alerte sur la nécessité de mesures adaptées. Cette exposition permet aussi aux médias et journalistes de se saisir du sujet. Ils peuvent relayer l'information et faire connaître au grand public les risques auxquels sont confrontés les professionnels. Cela contribue à renforcer la mobilisation de la filière autour de la prévention et de la sécurité.

Toutes les initiatives, outils et documents de la commission Halte aux vols sont consultables sur la page dédiée de DLR : <https://www.dlr.fr/halte-aux-vols/>

Pour visionner l'intervention de Joël Fruchart : [👉 Replay BFM Business](#)



CONTACT PRESSE

Daphné Benoist – 01 49 89 32 33 – d.benoist@dlr.fr